

FORMATION SPECIFIQUE

SECURITE DANS LES METIERS DES ESPACES VERTS

Conduite en sécurité tracteurs et tondeuse autoportée

Travailleurs en situation de handicap

1 jour - Présentiel

A l'issue de la formation les participants en situation de handicap seront formés à la conduite en sécurité de tracteurs et/ou tondeuses autoportées.

Référence : SPE-SECU-EV-TTA-PSH-1J-P

Durée : 7h (1j) **Modalité** : Formation présentielle

Tarif : nous consulter

Délai d'accès : 5 semaines

Effectif maximal : 6 participants

Profil des apprenant(e)s

- Tout personnel en situation de handicap amené à se servir d'un tracteur et/ou d'une tondeuse autoportée

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les risques liés à l'utilisation d'un tracteur et/ou une tondeuse autoportée
- Utiliser les dispositifs de protections individuelles et collectives
- Réagir en cas d'accident



Contenu de la formation

- ENSEIGNEMENT THEORIQUE partie 1 :
 - Identification et connaissance de la signalisation routière
 - Connaissance des règles fondamentales liées aux manœuvres particulières
 - Connaissance des équipements réglementaires obligatoires
 - Les règles particulières de circulation des engins agricoles
 - Les obligations découlant de l'article L1° du code de la route sur l'imprégnation alcoolique
 - Devoirs et responsabilités du conducteur d'engins
 - Les risques spécifiques dus aux tracteurs et tondeuses autoportés
 - Le port des protections auditives

- ENSEIGNEMENT THEORIQUE partie 2 - Technologie et connaissance de l'engin :
 - Les différents organes
 - Les précautions lors de l'arrêt (arrêt normal ou pour intervention d'entretien)
 - Risques inhérents à la fonction, risque mécanique, risque chimique, risque d'incendie, d'explosion, risque électrique, risque physique, risque spécifique lors d'opérations de levage
 - Règles de conduite
 - Les règles générales de sécurité (commune à toutes les catégories)

- ENSEIGNEMENT THEORIQUE partie 3 - Règles de conduite toutes catégories :
 - Description et terminologie
 - Caractéristiques technologiques
 - Chaîne cinématique et principe de fonctionnement d'un système hydraulique
 - Transmission et circuit de freinage
 - Les différents équipements de travail et leurs fonctions
 - La mise en œuvre des sécurités
 - La mise « sous tension » interprétation des symboles du tableau de bord, pictogrammes
 - Fonction « tests »
 - La mise en route moteur, le contrôle du tableau de bord
 - Le temps de chauffe (moteur, transmission et équipements)
 - Le contrôle des circuits sous pression
 - Les précautions lors de l'arrêt (arrêt normal ou pour intervention d'entretien)
 - Le stationnement de l'engin (horizontalité)
 - Le positionnement des équipements, y compris leur calage lors d'interventions
 - La mise en œuvre des sécurités (leviers au point mort, « mise en sécurité »)
 - La procédure d'arrêt moteur, la consignation

- ENSEIGNEMENT PRATIQUE :
 - Prise de poste, préparation à la mise en route
 - L'équipement de protection individuel (EPI) du conducteur
 - Le contrôle visuel des différents éléments de l'engin
 - Les niveaux et appoints journaliers
 - L'accès en montée et en descente de l'engin
 - La visibilité depuis le poste de conduite
 - La mise en œuvre des sécurités
 - La mise « sous tension » : interprétation des symboles du tableau de bord, pictogrammes



- Fonction « tests »
- La mise en route moteur
- Le contrôle du tableau de bord
- Le temps de chauffe (moteur, transmission et équipements)
- Le contrôle des circuits sous pression

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Intervenant.e qualifié.e dans la thématique du handicap

Ressources techniques et pédagogiques

- **Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle**
- **LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI et son nécessaire de prise de note**
- **EN INTRA : mise à disposition d'un espace de manœuvre dédié à la pratique**
- **EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection**
- **EN INTRA : mise à disposition du matériel client à jour des VGP (si concerné)**

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Certificat de réalisation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation

